

Certificat complémentaire

Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs

Lieu : Besançon

Mise à jour mars 2026



Calendrier de la formation

- > **Dates** : du 11 décembre 2026 au 21 septembre 2027
- > Formation en alternance à temps plein en continu durant 37 semaines
- > Durée totale de la formation : 252 heures sur 37 semaines. Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 à temps plein en continu
- > Enseignement théorique : 126 heures soit 35 heures par semaine
- > Stage en milieu professionnel : 126 heures minimum soit 35 heures par semaine réparties de janvier à septembre 2027
- > Parcours partiel : pas de possibilité



Conditions d'admission

- > Détenir les exigences décrites dans les dans les "prérequis, exigences préalables à l'entrée en formation".
- > Date des entretiens : Entretien de motivation et validation du dossier le 08 janvier 2027
- > Individualisation des parcours de formation : en fonction des équivalences ou allègements/renforcements déterminés lors du module de positionnement



Retrait des dossiers de candidature

- > Retrait des dossiers : à partir de mars 2026
- > Clôture des inscriptions : 01 décembre 2026



Prérequis, exigences préalables à l'entrée en formation

- > Être titulaire ou en cours de formation d'un BPJEPS d'une mention autre que Loisirs tous publics.
- > Être titulaire du PSC1 (Unité d'enseignement Prévention et secours Civiques de niveau 1).
- > Justifier d'une expérience d'animation de mineurs, dont une au moins en accueil collectif de mineurs, d'une durée totale de 28 jours dans les cinq dernières années.

La formation

La formation prépare les professionnels de l'animation souhaitant valider des fonctions de directeur à l'obtention du **CCDACM** (Certificat Complémentaire Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs).

Objectifs et contenus

Objectifs :

- ✓ Organiser et évaluer les activités d'un accueil collectif de mineurs
- ✓ Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs
- ✓ Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs

Contenus :

Réglementation des ACM
Conduite d'une équipe d'ACM
Gestion administrative et financière d'un ACM
Animation du projet pédagogique de l'ACM
Organisation des locaux.
Gestion des activités spécifiques.
Administration de l'ACM.
Recrutement des personnels /Formation des animateurs /Animation des équipes.
Gestion budgétaire et comptable de l'ACM.
Gestion de l'économat. / Organisation de la logistique.
Elaboration d'un projet pédagogique.
Promotion du projet pédagogique.
Évaluation de la réussite du projet.

Modalités d'obtention de la certification

- > Le Certificat Complémentaire est délivré grâce à l'obtention de l'Unité Capitalisable (UC) par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport (DRAJES)
- > La situation d'évaluation certificative se décompose comme suit :
 - 1) Le candidat doit exercer des fonctions de direction pendant au moins 18 jours, consécutifs ou non consécutifs, d'un accueil collectif de mineurs déclaré, tel que défini dans le code de l'action sociale et des familles.
 - 2) Le candidat produit un document écrit qui constitue le support d'un entretien de 30 minutes maximum comprenant 10 minutes maximum de présentation orale par le candidat devant un jury.

Diplômes, titres ou référence(s) de(s) personne(s) chargée(s) de la formation

- > L'action de formation est encadrée par un formateur référent et le responsable des formations. Tous deux disposent d'un niveau de formation supérieur (5 et 6) et de l'habilitation conférée par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports à dispenser l'action de formation. De plus, les formateurs ont une forte expérience dans le champ de l'animation volontaire et professionnelle et une pratique de la formation d'adultes avérée.
- > Des intervenants extérieurs qualifiés et recrutés par l'UFCV seront amenés à conduire des séquences de formation au cours de l'action.



handicap mental, psychique & troubles dys

> Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre **réfèrent handicap** (nom-prénom et mail) est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF)



Organisme de formation

UFCV Bourgogne-Franche-Comté

Tél. 03.81.52.56.60 / formationpro-
bfc@ufcv.fr

> N° déclaration d'activité :

11750896975

(cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat)

> Association loi 1901, reconnue d'utilité
publique

> Siret : 775685621 01208



Lieu de formation

6 boulevard Diderot

25000 BESANCON

Tél. 03 81 52 56 60

> Conditions d'accueil : pour tout ce qui
concerne les possibilités de
restauration, d'hébergement, etc., nous
consulter

€ Coûts

1 449 € Tarif net, exonéré de TVA en
vertu de l'article 261-4-4°a du Code
général des impôts

Les **conditions générales de vente**
applicables au jour de la commande
sont consultables sur le site [formation-
professionnelle.ufcv.fr](http://formation-professionnelle.ufcv.fr)



Engagement qualité des formations

> Certification qualiopi
n°2411_CN_04819_V4 pour les
catégories d'actions concourant au
développement des compétences
suivantes : actions de formation et
validation des acquis de l'expérience
(VAE)

> Référencement Datadock

> Charte RGPD-Politique de
confidentialité consultable sur le site
formation-professionnelle.ufcv.fr

Modalités, moyens pédagogiques et techniques alloués à la formation

Cette formation en présentiel vous propose un apprentissage dynamique et varié, basé sur les méthodes pédagogiques actives. **Vous alternerez :**

> Des apports théoriques pour comprendre les fondamentaux.

> Des ateliers pratiques pour mettre en application vos connaissances (jeux de rôles, projets de groupe...).

> Des stages en entreprise pour acquérir une expérience concrète.

L'action de formation dispose :

> d'un équipement adapté (salles avec vidéoprojecteurs, ressources documentaires...)

> d'un fonds documentaire composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation ;

> d'une connexion Wi-Fi et un portail stagiaire permettant d'accéder au planning de la formation et aux ressources associées aux séances.

Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation.

Modalités de contrôle de connaissances au cours de la formation

Phase de positionnement :

Livret d'évaluation basé sur le référentiel de certification.

Constitution du parcours de formation nécessaire au stagiaire (allègements et/ou renforcements de formation) afin de conclure un Parcours Individuel de Formation validé par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. (DRAJES)

Pendant la formation :

Suivi du plan de formation avec tuteur.

Synthèses d'évaluation individuelles et de satisfaction disponibles.

Références de la formation

> Certificat complémentaire "Direction d'un accueil collectif de mineurs"

> Arrêté du 25 novembre 2021 modifiant l'arrêté du 7 novembre 2017 portant création du certificat complémentaire « direction d'un accueil collectif de mineurs »

> Cours par correspondance : non

> Utilisation du multimédia : oui

> Formation ouverte à distance : partielle

> Autorité de certification : Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative sport.gouv.fr

> Niveau visé : 4

> Codes métiers : NSF 335 animation sportive, culturelle et de loisirs

> Formacodes : 44067

> ROME : G1202, G1203, K1206

> Code Certif Info : n°92125

> N° fiche RNCP : RS5737-date d'enregistrement : 16/12/2021

> Code CPF : 236107

Calendrier de la formation

Calendrier CC DACM 2027

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre
1 M	1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M
2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V	2 L	2 J
3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 M	3 S	3 L CC	3 J	3 S	3 M	3 V
4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J	4 J	4 D	4 M CC	4 V	4 D	4 M	4 S
5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V	5 V	5 L	5 M CC	5 S	5 L	5 J	5 D
6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L
7 L	7 M	7 S	7 L	7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 M
8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L CC	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M
9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 M CC	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V	9 L	9 J
10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M CC	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S	10 M	10 V
11 V	11 D	11 M	11 V	11 L CC	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D	11 M	11 S
12 S	12 L	12 J	12 S	12 M CC	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L	12 J	12 D
13 D	13 M	13 V	13 D	13 M CC	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L
14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M	14 S	14 M
15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M
16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V	16 L	16 J
17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S	17 M	17 V
18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D	18 M	18 S
19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L	19 J	19 D
20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L CC
21 L	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L CC	21 M	21 S	21 M CC
22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 L CC	22 J	22 S	22 M CC	22 J	22 D	22 M CC
23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M	23 M CC	23 V	23 D	23 M CC	23 V	23 L	23 J
24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 M CC	24 S	24 L	24 J	24 S	24 M	24 V
25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D	25 M	25 S
26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L	26 J	26 D
27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L
28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 M
29 M	29 J	29 D	29 M	29 V			29 L	29 J	29 S	29 M	29 J	29 M
30 M	30 V	30 L	30 M	30 S			30 M	30 V	30 D	30 M	30 V	30 J
	31 S		31 J	31 D			31 M	31 L		31 S	31 M	

V16022026